

2 semaines, soit 60 heures
pour les dates: voir calendrier programme



Problématique

Travailler à l'appui aux dynamiques de développement local et territorial sans aborder la question de l'animation du territoire serait une double incohérence :

- L'animation territoriale questionne la mise en œuvre de la mobilisation et de la participation citoyenne à la définition des politiques territoriales, à travers la mise en place des cadres de concertation, la mise en réseaux des acteurs, la définition des problématiques territoriales, etc.
- L'animation territoriale est également au cœur de la territorialisation des actions et de l'adaptation des politiques de l'Etat et des collectivités territoriales au plus près des besoins réels et spécifiques des territoires.

Ces deux axes de travail questionnent notamment la définition de l'intérêt général à partir des territoires, la représentativité des acteurs impliqués, la mise en place des dispositifs de coordination des services de proximité, et le décloisonnement des politiques sectorielles par la construction de la transversalité à travers des dispositifs adaptés.

Objectifs

- ◆ Comprendre la place de l'animation territoriale dans les métiers liés à l'appui aux dynamiques de développement
- ◆ Identifier et analyser les mécanismes de l'animation territoriale
- ◆ Cerner et analyser les divers modes de participation
- ◆ Identifier les modes de construction et de mise en œuvre de la territorialisation des actions

Contenu

- ◆ L'animation : concept, principes et mécanismes de fonctionnement
- ◆ L'animation appliquée au territoire : points communs et spécificités
- ◆ Mobilisation et participation d'acteurs : principes, niveaux et dispositifs
- ◆ La question de la transversalité des actions : difficultés et pratiques
- ◆ Les mécanismes de la collaboration en plate-formes multi-acteurs
- ◆ Les actions multi-sectorielles au service d'une politique territoriale globale

Méthode

Alternance entre apports théoriques et étude de cas
Travaux de groupe et élaboration d'outils méthodologiques
Intervention de spécialistes

Coût du module seul : 600 €

Il convient d'ajouter 60€ de frais d'inscription, quel que soit le nombre de modules choisis.

CIEDEL FORMATION
19, rue d'Enghien 69002 LYON
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88
Messagerie : ciedel@univ-catholyon.fr
Site web : <http://www.ciedel.org>

➔ DOSSIER D'INSCRIPTION

Sur demande ou téléchargeable sur www.ciedel.org/inscriptions_general.htm

➔ CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau III (Bac+2) et cinq années d'expérience, en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

ou

Niveau III (Bac + 3) ou plus et un minimum de deux années d'expérience en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

et

Examen par le conseil scientifique du CIEDEL des motivations et du projet professionnel présentés dans le dossier d'inscription

Pré-requis : maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Internet

➔ POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Le CIEDEL ne délivre pas de bourses d'études, mais il est possible d'en obtenir auprès d'autres institutions.

Pour les personnes résidant en France :

Les coûts de formation peuvent être pris en charge par les différents dispositifs de formation professionnelle (Congé Individuel de Formation, Droit individuel à la formation, Allocation Retour à l'Emploi par la Formation, Fonds pour la Formation en Accès Individuel Régional...)

Le numéro de formation préalable du CIEDEL est : 82 690 876 469

Le CIEDEL est également agréé pour la formation aux élus locaux français.

Pour les ressortissants de pays étrangers :

Les fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales peuvent s'adresser à leurs Ministères et leurs tutelles, Les fonctionnaires et personnels des ONG et bureaux d'études peuvent s'adresser aux Services de Coopération et Action Culturelle des Ambassades de France (SCAC), à la Banque Mondiale, au PNUD, au FED...

Les personnes des ONG, bureaux d'études et projets peuvent s'adresser aux bailleurs de fonds de leurs organisations et de leurs projets qui disposent généralement de lignes de financement pour le renforcement des capacités des agents de développement

Le RAFOD (Réseau d'Appui aux Formations et Actions pour le Développement) peut co-financer des bourses demandées par des ONG ou des bureaux d'étude pour les membres de leur personnel (RAFOD- BP 2306, 69216 LYON cedex 02)

ATTENTION

En France comme dans les autres pays, et quel que soit l'organisme financeur, l'obtention d'une bourse demande plusieurs mois et elle est conditionnée par l'obtention d'un certificat de pré-inscription du CIEDEL.

De ce fait, les demandes de bourse doivent être déposées avant la programmation budgétaire des financeurs, soit le plus souvent pour une formation commençant l'année suivante.

CIEDEL FORMATION

19, rue d'Enghien 69002 LYON
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88

Messagerie : ciedel@univ-catholyon.fr
Site web : <http://www.ciedel.org>